

	<p style="text-align: center;">École élémentaire de Nolay</p> <p>Elémentaire : 0211253y@ac-dijon.fr 09.61.65.33.08</p> <p>Rue Grange Champion 21340 NOLAY</p>
---	--

**Procès-verbal du conseil d'école
de l'école élémentaire Lazare Carnot de NOLAY,
le mardi 9 novembre, de 18h30 à 20h30,
dans la salle du COSEC (salle Jean Marc BOIVIN route d'Autun)**

• **Présentation :**

- Présents :
 - Ecole : Mmes : Deblangey, Gros et Gross, MM : Deschizeaux, Jarrige et Compagnon
 - Mairie de Nolay : Mme Bagou, mairie de Cormot-Vauchignon : Mme Deguin
 - Parents élus : Mmes Changarnier, Tournant, Boisson, Cubeddu
- Excusés : M. Vanderstuyf, Mmes Dumont, Boulignat

• **Désignation de la secrétaire adjointe de séance : Mme BOISSON Agnès**

• **Résultats des élections de représentants de parents d'élèves :**

Cette année, la participation a été de 76.56% : 192 inscrits, 147 votants 16 blancs ou nuls. Cette année, nous avons opté pour le vote par correspondance. Les bulletins ont été donnés aux enfants ou envoyés par la poste lorsque les responsables concernés sont éloignés.

Les réunions de rentrée se sont passées comme d'habitude, rien à signaler de particulier.

• **Organisation pédagogique et rappel des effectifs :**

CP : 23

CE1 : 24

CE2 : 23

CM1 / CM2A : 25 : 12 cm1+13 cm2

CM1/ CM2B : 24 : 10 cm1 + 14 cm2

2 élèves en provenance du Pérou arriveraient en janvier, leurs niveaux restent à déterminer.

• **Règlement intérieur de l'école :**

Il a été envoyé avec les convocations. Accepté à l'unanimité.

- **Sécurité (exercices et PPMS):**

1. Un exercice incendie (le 24/09) a été effectué pour chaque bâtiment et tout s'est bien passé, les petits ont même gagné en rapidité par rapport à l'an passé.
2. L'exercice attentat/intrusion a été réalisé le 15 octobre : MM. Sauldubois et Rury étaient présents avec Mmes Nicolas et Bagou. Les élèves avaient été avertis et une discussion au sein des classes, selon les âges des enfants, a été effectuée afin de dédramatiser.
3. L'alarme est un souci persistant : le sifflet d'arbitre est toujours difficile à entendre. C'est un bruit qui reste courant, difficile à distinguer.
4. Il y a des soucis également au niveau de la porte de sortie du bâtiment du haut côté Grange Champion qui est difficile à ouvrir.
5. Nous avons établi que celui qui voit ou entend prévient. Mais la communication entre les deux bâtiments pose problème (téléphones personnels qui n'ont pas toujours de réseau)

6. Sinon les enfants ont été très disciplinés, il est difficile dans le cadre d'un exercice d'avoir le silence le plus total mais ils ont fait de gros efforts, aucune panique n'a été constatée.

- **Point sur la crise sanitaire :**

Depuis le début de l'année, tout le monde joue le jeu, les absences sont prévenues, le suivi est sérieux en cas de test, donc pas de fermeture de classe. Les enfants n'ont plus le masque depuis le 4 octobre. Les gestes barrières doivent continuer à être respectés.

En cas de nouveau confinement, le travail serait repris sur le site comme il y a deux ans et l'année dernière.

Des autorisations et des attestations de sécurité sociale ont été demandées pour la mise en place de tests salivaires, nous sommes également département pilote.

- **Des échanges de service sont à nouveau mis en place,**

cp/ce1 :

M. Deschizeaux intervient auprès des CP en sport

Mme Deblangey prend en charge l'art visuel auprès des CE1

Mme Vaine s'occupe de l'anglais pour les CP

ce1/ce2 :

M. Deschizeaux prend en charge l'anglais des CE2

Mme Gros prend en charge l'anglais pour les CE1

- cm1/cm2** : Mme Vaine prend en charge l'enseignement de l'Anglais
- M. Compagnon s'occupe de l'E.P.S.
- Mme Dumont enseigne la géographie du groupe CM2
- Mme Vaine se charge des sciences pour les CM2
- Mme Deblangey enseigne l'histoire aux CM2
- M. Compagnon enseigne l'histoire, la géographie et les sciences pour les CM1

Au niveau des récréations, puisque les groupes des CM1 et CM2 sont reformés par niveaux pour quelques matières, nous avons pu faire des récrés communes pour les classes de CM1/CM2

- **Organisation des APC (Les activités pédagogiques complémentaires)**

Cette année, les APC ont lieu les lundi/jeudi et vendredi de 13h25 à 13h55 selon la classe.

- **Présentation de RASED:**

Mr Jarrige, maître E, qui suit toujours les élèves en difficulté, présente le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (Rased) dont il fait partie.

Ce réseau est composé de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés

Les modalités d'intervention sont:

Pour la psychologue scolaire:

→ sur autorisation écrite pour les bilans.

Pour le maître E:

→ pendant le temps scolaire, dans les locaux scolaires (salle dédiée, remerciements à la mairie pour ménage régulier)

→ en regroupement d'adaptation (2 à 4 élèves en général) ou en co-intervention en classe.

Démarche pour une intervention du RASED (maître E):

→ Aide qui intervient après un processus de différenciation pédagogique au sein de la classe (APC, PPRE).

→ Aide avec objectifs ciblés (maths et/ou français), révisée régulièrement lors des conseils de maîtres ou de cycle.

→ intervention à la demande des enseignants mais aussi parfois des familles.

Maître E: Rôle de personne-ressource au sein de l'équipe

Le maître E apporte aussi à l'équipe pédagogique en place son regard, son analyse et ses conseils.

Intervention à Nolay:

Les niveaux concernés actuellement vont du CP au CM2, pour un total de 12 élèves suivis.

Question : Une déléguée de parents d'élèves s'interroge sur les relations RASED/familles.

Les parents sont-ils tenus au courant de la mise en place d'une aide?

→ Il lui est répondu que l'aide du maître E n'est pas conditionnée par une autorisation écrite des parents. Toutefois, un entretien est toujours proposé à la famille en début de prise en charge pour expliquer les modalités du fonctionnement. Quoi qu'il en soit, les parents sont prévenus des difficultés de leur enfant bien avant la prise en charge RASED,

étant donné que l'enseignant doit au préalable mettre en place des aides au sein de sa classe (APC, PPRE).

- **Point sur la coopérative des écoles et son utilisation**
(fait par M. Deschizeaux)

Au 31/10/21, le solde du compte était de 9474,79 €

Nouvelles dépenses :

- Casal Sport (tapis, chasubles, matériel de lancer...) grâce à une subvention de 2000€ accordée par la Municipalité : 2169€20
- Cotisation OCCE : 302€93 dont 33€08 d'assurance

Nouvelles recettes :

- Photos de classes 2020-2021 : 2278€ de recettes pour 1550€60 de cout (donc un bénéfice de 727€40)
- Participation volontaire des familles : 445€
- Subventions municipales (avec nos remerciements particuliers pour ces efforts des municipalités) :
 - Aubigny la Ronce → 360€+360€
 - Cormot – Vauchignon → 350€
 - Créot → 50€+50€
 - Nolay → 2000€+2000€
 - Santosse → 50€+50€
- Remise d'un chèque de la part de l'APE (Association des Parents d'Elèves) de 3600€, résultat des efforts des parents volontaires au sein de l'APE. Un grand merci à eux !

Un immense merci à tous ceux qui nous permettent de mener ainsi à bien de toujours plus beaux projets

Le compte rendu financier a été validé en octobre

Il reste le problème du remboursement de l'acompte versé à « Neige et plein air » :

- La demande de remboursement a été accordée, le remboursement est en attente.
- L'OCCE 21 suit ce processus avec attention.
- Le délai s'explique par le grand nombre de cas similaires...

- **Projets, sorties, spectacles, événements passés et en prévision :**

- Nous continuons cette année le quart d'heure de lecture : chaque après-midi, de 14h05 à 14h20, les enfants et les enseignants ont un moment de « lecture plaisir » : aucun travail n'est demandé, c'est un moment à eux de lecture de leur choix. Nous remarquons que les enfants apprécient ce moment qui les pose et leur permet de commencer l'après-midi de manière calme.
- Nous continuons à bénéficier des interventions de l'infirmière scolaire, Mme Chanussot, du CP au CM2 selon les demandes des enseignants.

- CP : La dentition
- CE1 : Le sommeil
- CE2 : Emotions et Sentiments
- CM : à venir

Elle sera également à l'école pour des rendez-vous avec les parents qui le souhaitent, le 22/11/2021, pour, essentiellement, du dépistage. Un mot a été publié sur le site et un coupon a été donné aux parents.

- Pas d'activité BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) cette année pour cause de travaux mais nous avons en projet de travailler avec la bibliothèque municipale.
- Les enfants de CP et CE1 ont eu une intervention de l'école de musique de Meursault
- Toute l'école est allée au COSEC pour l'intervention de l'Artkaravane :
 - Les CM1/CM2 a ont travaillé sur la mythologie et dessiné des monstres genre tête d'oiseau, corps d'éléphant...
 - Les CM1/CM2 b ont étudié le château de Versailles et réalisé quelques sculptures...
 - Les CP, CE1 et CE2 ont travaillé sur le bestiaire, avec une activité sur l'ours de Pompon
- Nous avons eu une demande pour la maison de retraite mais au vu de la situation sanitaire, nous jugeons qu'il est encore tôt pour y aller avec les enfants mais dès que l'horizon sera éclairci, on y retournera ainsi qu'à l'EAJ !

- **Demandes et remerciements à la municipalité / aux municipalités**

Nous nous sommes rendus compte que toute l'école n'avait pas d'accès handicapé : nous avons le cas d'une enfant plâtrée qui est en fauteuil roulant et il nous est très compliqué de l'accueillir... La question a été posée à la mairie qui a communiqué l'extrait, qui concerne l'école, du diagnostic qui a été entrepris pour l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Des aménagements sont encore prévus, dans des délais fixés... Mais les bâtiments, anciens, resteront toujours complexes à aménager.

- **Subvention pour le sport :**

Peut-on envisager que la subvention soit allouée pour aller à la piscine ?

En effet, lors de la visite de l'Inspecteur de l'Education Nationale, la question a été soulevée... Cela pourrait être une solution pour nous aider à offrir ce moment important d'apprentissage aux élèves pendant leur parcours dans notre école.

- **Travaux :**

Un grand merci à la mairie pour les travaux en cours : les deux salles de classe du bâtiment du haut, projet de changement des portes, participation importante pour la modernisation informatique pour toutes les classes, éclairage...

Une fois tout cela achevé, les conditions d'enseigner vont beaucoup progresser.

Le conseil est clos à 20h40.

*La secrétaire de séance :
Mme Boisson*

*Le président :
M. Compagnon*